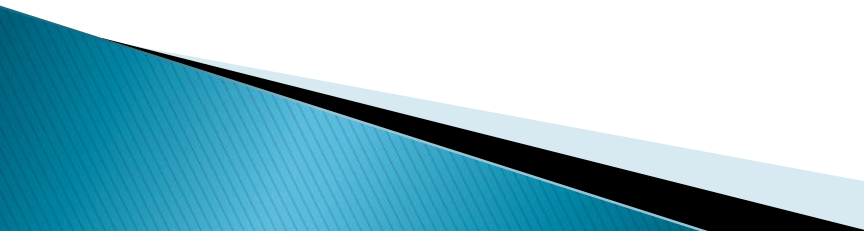


Comparaison des régimes de protection des consommateurs, des renseignements personnels, des télécommunications, du droit d'auteur et contre la publicité trompeuse mis en place par diverses administrations

Rapport préliminaire par
Lukas Parker / Kernaghan Webb, Université
Ryerson, pour le 2^e atelier annuel en RICAPP
Montréal, Québec, 7 décembre 2015

Grandes lignes de la discussion d'aujourd'hui :

- ▶ Éléments préliminaires relatifs au statut et à la nature de la recherche
 - ▶ Discussion préliminaire sur la comparaison des régimes de protection des consommateurs contre la publicité trompeuse, de protection des renseignements personnels, et des consommateurs d'appareils de communication mobile mis en place par diverses administrations
 - ▶ Discussion préliminaire sur l'utilisation de la recherche sur la consommation dans les litiges en matière de commercialisation trompeuse au Canada et aux E-U
- 

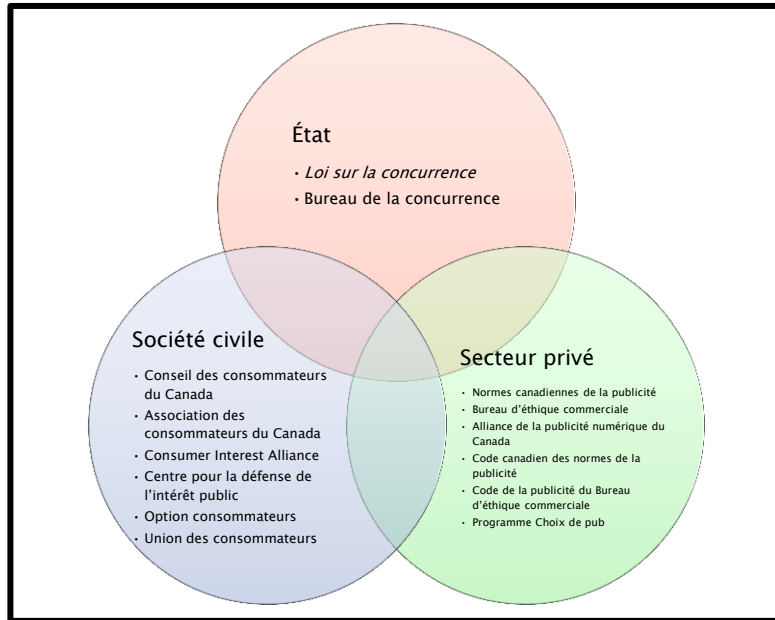
Éléments préliminaires

- ▶ À l'occasion de l'atelier de 2014, Paul Goodrick, étudiant à la maîtrise à l'Université Ryerson, a présenté un travail préliminaire sur les régimes visant les appareils de communication mobile du Canada, de l'Australie, du R.-U. et des É.-U.
- ▶ Aujourd'hui, nous ajoutons à la comparaison les régimes de protection des renseignements personnels et contre la publicité trompeuse mis en place par diverses administrations ainsi que ceux visant la commercialisation trompeuse au Canada et aux É.-U.
- ▶ L'accent est mis sur les approches gouvernementales à l'échelle nationale
- ▶ À terme, l'intention est de faire de cette recherche un ensemble cohésif, permettant de cerner les convergences et les divergences
- ▶ « Régime » englobe les éléments étatiques et non étatiques, comme l'OSBI (non étatique) au Canada à l'appui de la réglementation des institutions financières et de la National Advertising Division du FTC aux É.-U.

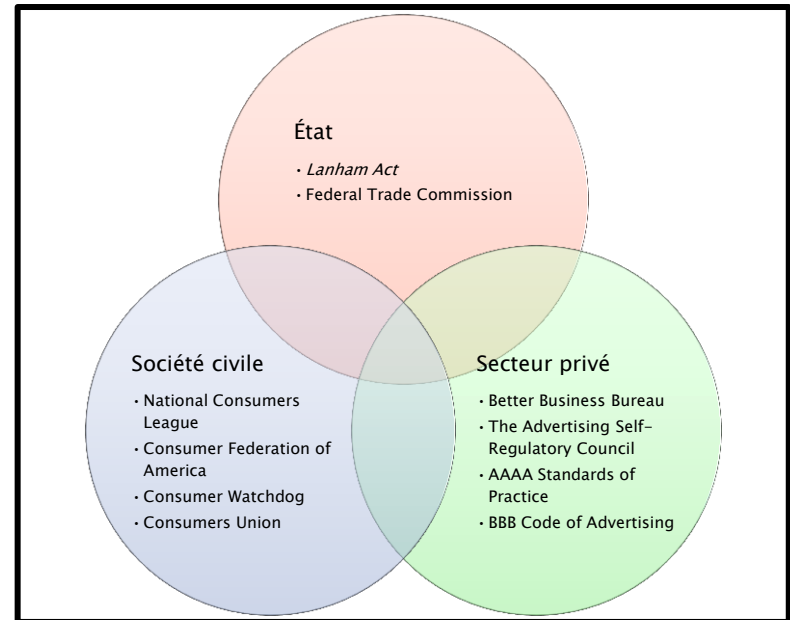
Régime de protection des consommateurs contre la publicité trompeuse

- »» Comparaison des approches du Canada, de l'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis

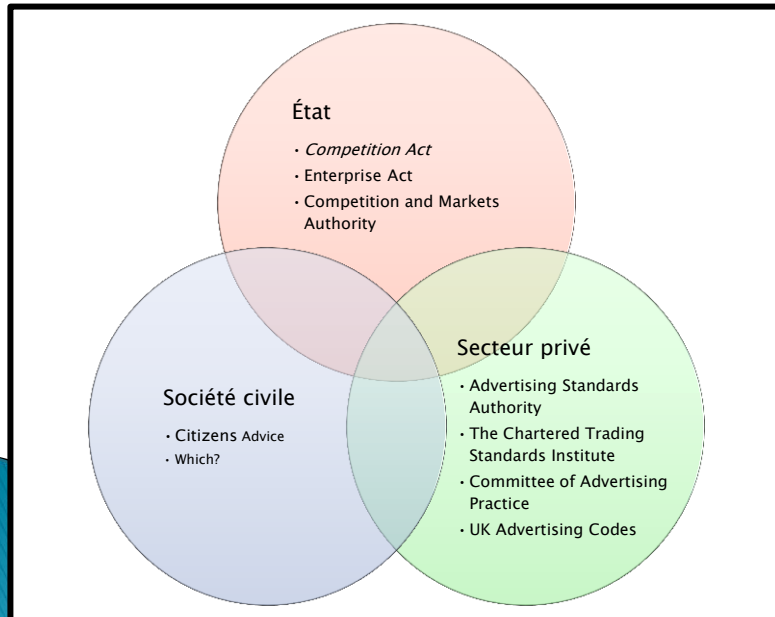
Canada



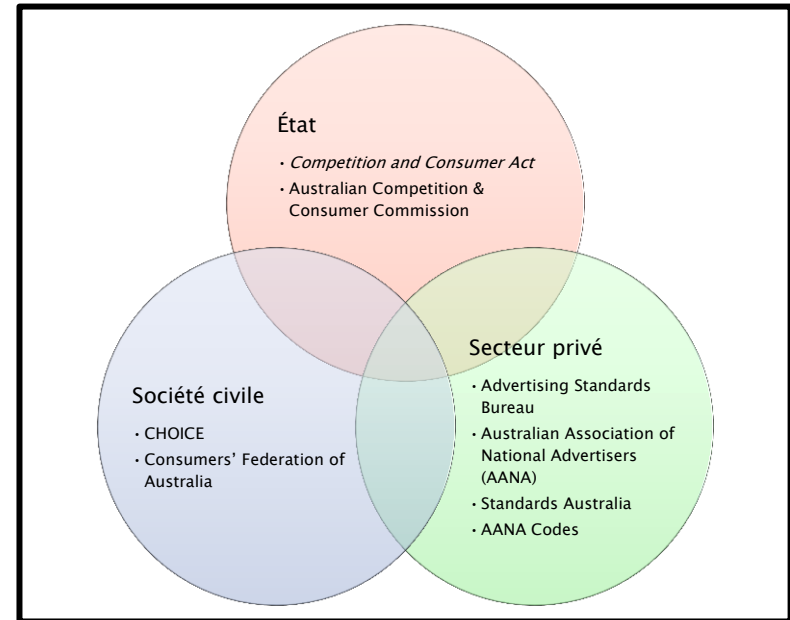
États-Unis



Royaume-Uni



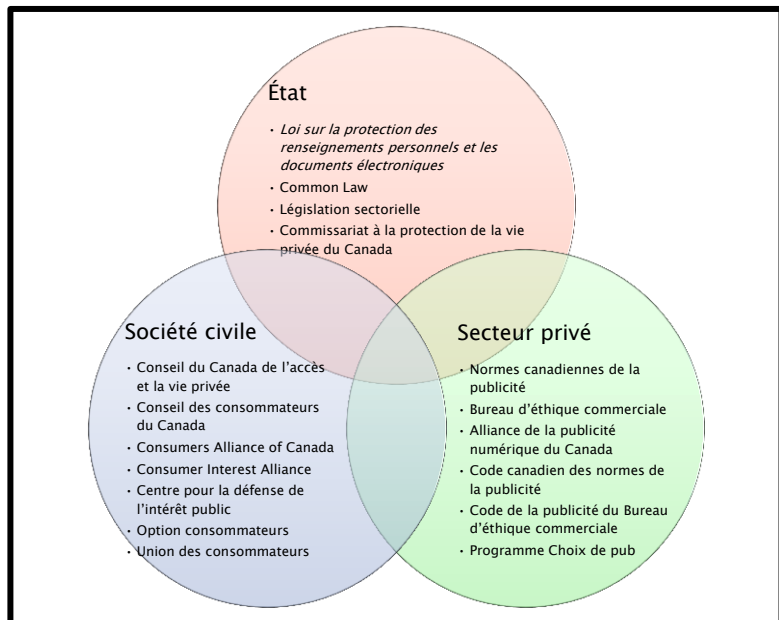
Australie



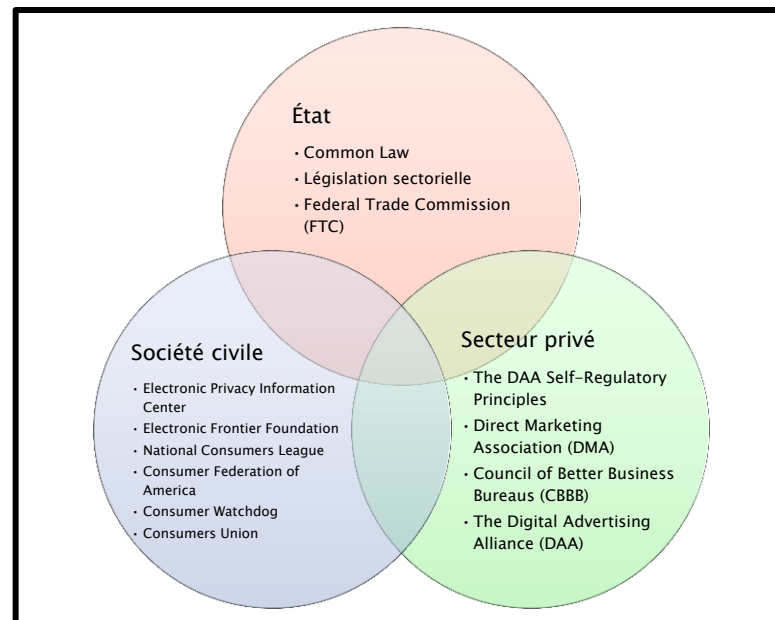
Protection des renseignements personnels des consommateurs

- »» Comparaison des approches du Canada, de l'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis

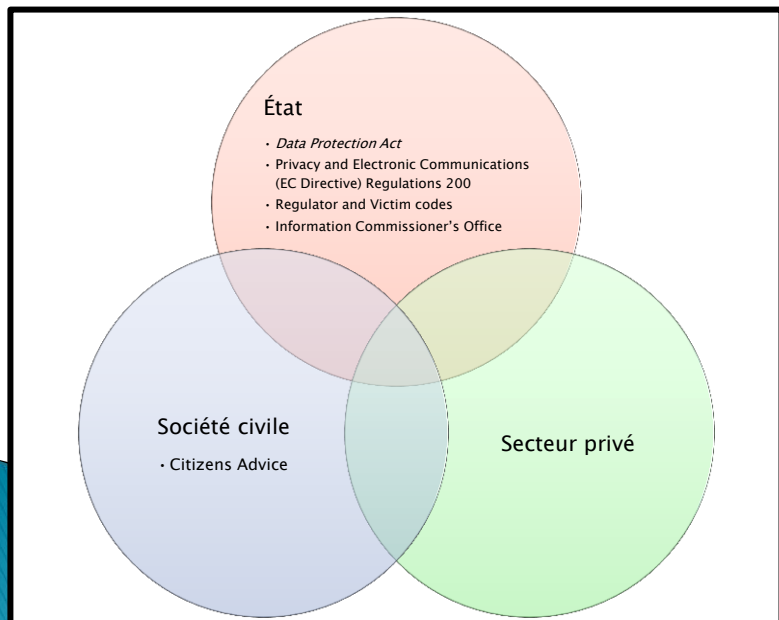
Canada



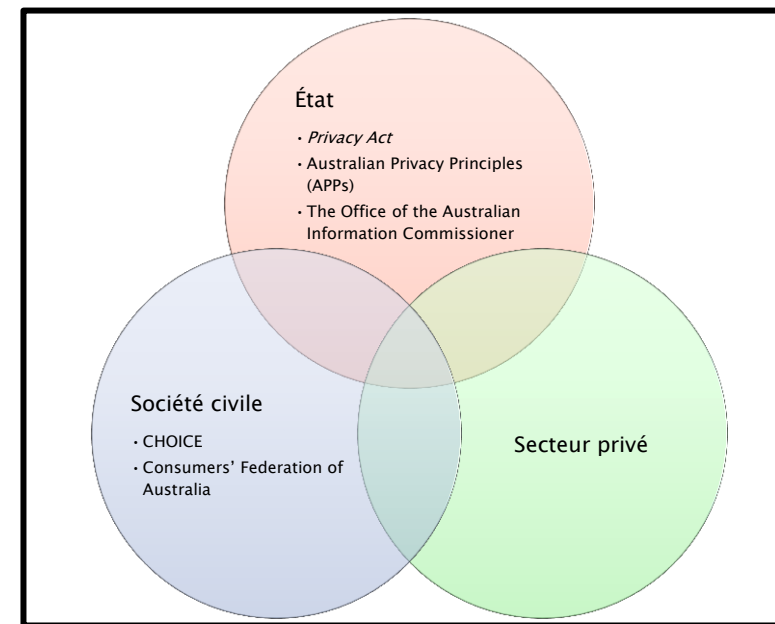
États-Unis



Royaume-Uni



Australie



Commercialisation trompeuse

- »» Comparaison des approches du Canada et des États-Unis quant à l'utilisation de la recherche sur la consommation dans les litiges en matière de commercialisation trompeuse

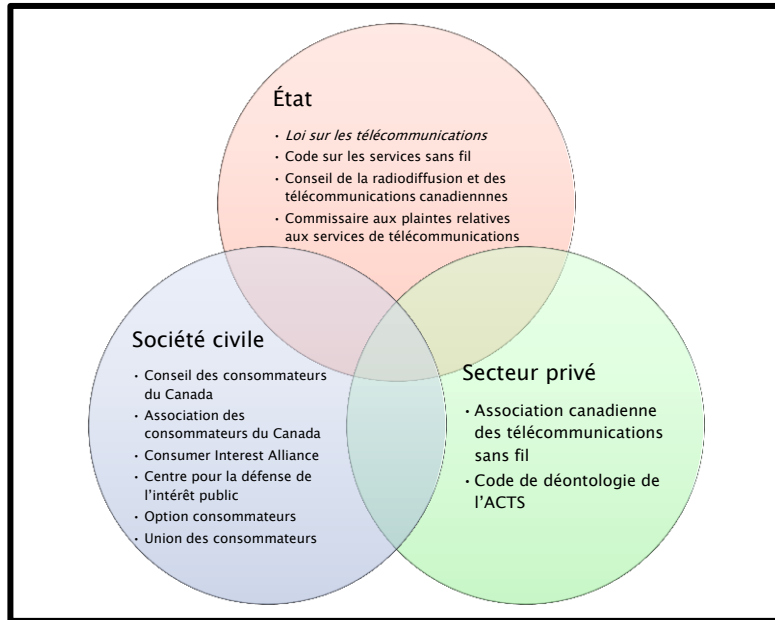
Commercialisation trompeuse

- ▶ Le Canada et les É.-U. ont un régime légal semblable, les lois et le common law à la fois s'appliquant à la commercialisation trompeuse
- ▶ Toutefois, les premières constatations suggèrent qu'il existe certaines différences dans l'approche adoptée et le champ d'application.

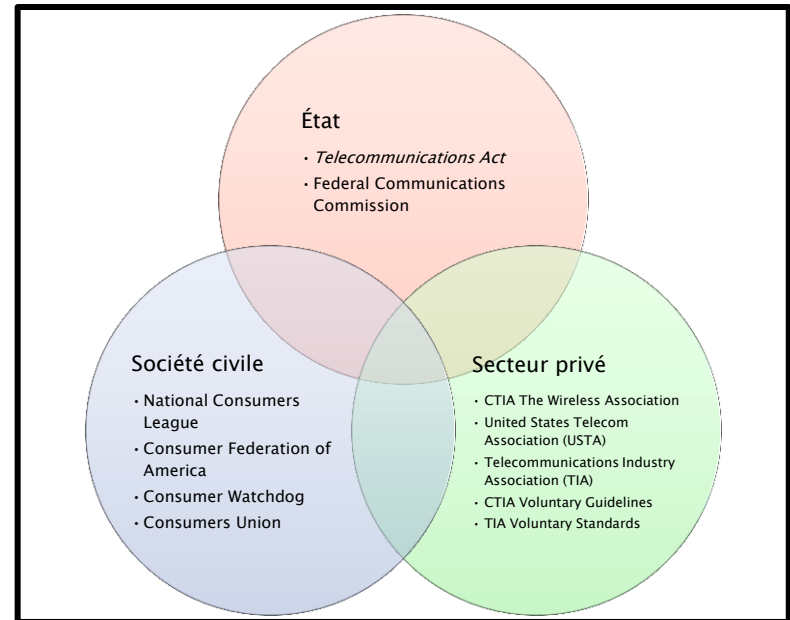
Régime de protection des consommateurs d'appareils de communication mobile

- »» Comparaison des approches du Canada, de l'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis

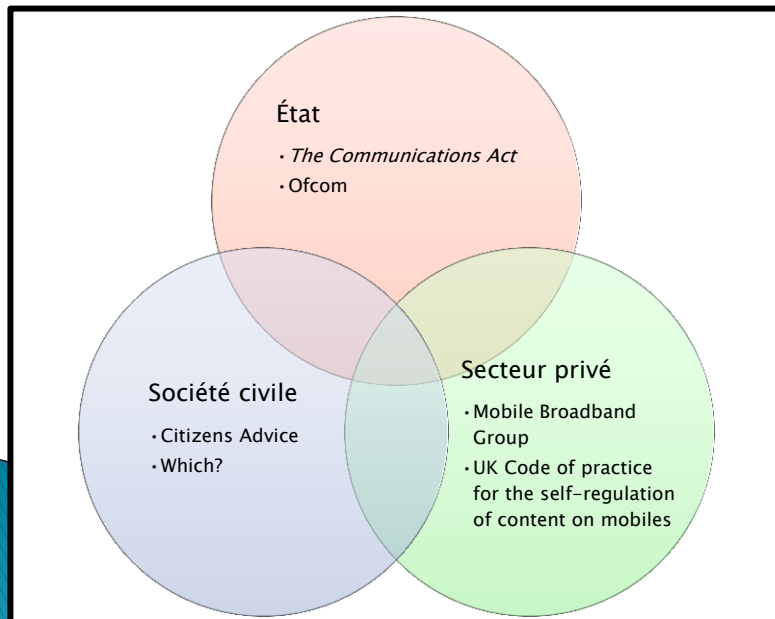
Canada



États-Unis



Royaume-Uni



Australie

